

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
ACHETEURS SUPLI
(mises à jour le 27 mai 2020)

PRÉAMBULE – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La société SUPLI (ci-après "**SUPLI**") est une société par actions simplifiée au capital de 2.999,19 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 82808343600018 dont le siège social est situé au 33, rue Truffaut 75017 Paris, représenté(e) par Romain ROUSSELET en sa qualité de Président.

SUPLI a pour activité le développement et l'exploitation d'une plateforme SaaS (logiciel en tant que service) accessible à l'adresse [<http://www.supli.fr>] et sur l'application mobile Supli et plus généralement, la fourniture de services liés à celle-ci permettant à des fournisseurs (les « **Fournisseurs** ») de proposer, de faire découvrir et de vendre en ligne leurs produits à des Acheteurs professionnels (les « **Acheteurs** »).

Il est précisé qu'en tant qu'éditeur d'un outil informatique, SUPLI ne dispose d'aucun droit sur les catalogues produits des Fournisseurs accessibles sur la Plateforme. Les seuls responsables des catalogues produits sont les Fournisseurs qui concluent directement un contrat avec les Acheteurs lorsque ces derniers procèdent à la commande d'un produit auquel SUPLI n'est jamais parti.

Article 1. DÉFINITIONS

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

« **Annuaire Fournisseurs** » : la liste des Fournisseurs ayant souscrit un abonnement à la Plateforme accessible sur l'interface de la Plateforme de chaque Acheteur.

« **Acheteur(s)** » : les utilisateurs de la Plateforme entendant ou ayant procédé à la commande d'un produit auprès d'un Fournisseur en ce compris mais pas exclusivement, les Acheteurs du Fournisseur invités à utiliser la Plateforme pour réaliser leurs commandes de produits.

« **Application** » : l'application mobile « Acheteur » (par opposition à l'application mobile « Fournisseur ») développée par SUPLI sur laquelle la Plateforme et les Services sont accessibles à l'Acheteur.

« **Catalogue Produits** » : la liste des Produits d'un Fournisseur qui sont proposés à la vente à l'Acheteur par l'intermédiaire de la Plateforme.

« **Cas de Force majeure** » : tout événement imprévisible, irrésistible et échappant au contrôle des personnes concernées au sens de l'article 1218 du Code civil et tel que reconnu par les tribunaux français (par exemple, les attentats, les catastrophes naturelles, les incendies).

« **Compte** » : le compte de l'Acheteur créé à compter de la validation de son formulaire d'inscription par SUPLI lui permettant d'accéder aux informations relatives à son compte, au Catalogue Produits du Fournisseur avec lequel il contracte habituellement et des autres Fournisseurs abonnés à la Plateforme, à l'Annuaire Fournisseurs, au suivi et à l'historique des Commandes passées.

« **Commande(s)** » : la demande de l'Acheteur de procéder à l'achat d'un Produit auprès d'un Fournisseur lequel procédera à la validation de cette commande auprès de l'Acheteur.

« **Contenu** » : tout(e) texte, graphique, image, photographie, vidéo, information ou autres éléments postés, téléchargés, soumis ou transmis par l'Acheteur sur la Plateforme au moment de son inscription et de ses Commandes.

« **CGU** » ou « **Conditions Générales d'Utilisation** » : les conditions générales d'utilisation de la Plateforme Acheteurs qui font l'objet des présentes et qui ont pour objet d'encadrer les relations entre les Acheteurs et SUPLI y compris leur préambule et leurs annexes ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement de celles-ci.

« **Parties** » : l'Acheteur et SUPLI.

« **Plateforme** » : la plateforme accessible depuis le Site et sur l'Application permettant l'accès de l'Acheteur aux Services décrits à l'article 6 des présentes.

« **Produits** » : les produits alimentaires et boissons proposés à la vente sur la Plateforme par les Fournisseurs abonnés à la Plateforme.

« **Services** » : les services fournis par SUPLI comprenant :

- **la Plateforme**, plateforme Internet créée, développée et exploitée par SUPLI et accessible depuis le Site et l'Application ;
- **l'interface présentant le Catalogue Produits** des Fournisseurs abonnés à la Plateforme à partir de laquelle l'Acheteur peut sélectionner le(s) Produit(s) de son choix avant de passer sa Commande ;
- **l'outil de passation des commandes**, grâce auquel l'Acheteur a la possibilité de passer une Commande de Produit auprès d'un(des) Fournisseur(s) de son choix ;
- **l'interface présentant l'Annuaire Fournisseurs** à partir de laquelle l'Acheteur a la faculté de sélectionner de nouveaux fournisseurs avec lesquels il souhaiterait rentrer en contact.
- **l'assistance technique** permettant à l'Acheteur de bénéficier du service support de SUPLI.

« **Site** » : le site internet accessible à l'adresse [<http://www.supli.fr>] grâce auquel les Acheteurs ont accès à la Plateforme et aux Services.

« **Utilisateurs** » : les utilisateurs de la Plateforme en ce compris les Acheteurs et les Fournisseurs.

Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence à un genre inclut l'autre genre.

Article 2. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

L'utilisation des Services est régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation qui ont pour objet de définir les conditions d'utilisation de la Plateforme et des Services ainsi que les droits, obligations et responsabilités des Acheteurs et de SUPLI.

Article 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

3.1. Tout accès et utilisation des Services proposés sur la Plateforme est subordonné à l'acceptation préalable de l'Acheteur et au respect de l'ensemble des termes des Conditions Générales d'Utilisation sans restriction ni réserves.

3.2. Avant tout accès aux Services, l'Acheteur est tenu d'avoir préalablement pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation accessibles et imprimables en bas de la page d'accueil de la Plateforme en cliquant sur le lien hypertexte « CGU » et de les avoir acceptées au moyen de la case prévue à cet effet lors de la validation de son inscription et la création concomitante de son Compte.

La version en vigueur des Conditions Générales d'Utilisation est également téléchargeable sur tout support numérique de son choix.

3.3. En cochant la case prévue à cet effet, l'Acheteur s'engage à utiliser les Services accessibles depuis la Plateforme dans le respect des CGU. A défaut d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation, l'Acheteur ne pourra pas accéder aux Services.

Article 4. MISE À JOUR DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

4.1. Les Conditions Générales d'Utilisation sont susceptibles d'être mises à jour à tout moment par SUPLI sans préavis ni obligation de motiver sa décision.

4.2. L'Acheteur est informé de l'entrée en vigueur des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation par voie d'email et a la possibilité de refuser l'applicabilité des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation à son égard sous réserve de le notifier par écrit préalablement à leur entrée en vigueur à SUPLI à l'adresse suivante : bonjour@SUPLI.fr.

4.3. A défaut d'avoir notifié son refus avant la date d'entrée en vigueur, l'Acheteur est réputé avoir accepté les nouvelles Conditions Générales d'Utilisation. Les relations entre les Parties après la date d'entrée en vigueur seront alors régies par cette nouvelle version.

Article 5. CONDITIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES

5.1. L'accès aux Services est ouvert à toute personne morale justifiant : (i) être représentée par une personne âgée de plus de 18 ans, (ii) être immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés ou d'un registre équivalent pour les personnes domiciliées hors du territoire français, (iii) agissant dans le cadre de leur activité professionnelle habituelle et (iv) être régulièrement déclarée en tant que telle auprès des organismes fiscaux et sociaux.

5.2. L'accès aux Services s'effectue au moyen du Compte de l'Acheteur dont l'ouverture est conditionnée. par la validation de son inscription à la Plateforme et aux Services.

5.3. L'Acheteur est tenu de remplir le formulaire d'inscription et de renseigner les informations nécessaires à la création de son Compte à savoir : (i) sa raison sociale, son adresse postale et son logo, (ii) son activité, (iii) les coordonnées, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de la personne contact ainsi que son rôle au sein de la société de l'Acheteur.

5.4. SUPLI se réserve le droit de demander tous documents justificatifs, notamment, lorsque nécessaire ou applicable : (i) un extrait KBIS de moins de trois (3) mois ou certificat d'immatriculation équivalente pour toute entité n'ayant pas de KBIS – Carte d'identité de la ou des personnes habilité(es) à représenter l'Acheteur, et (ii) ses coordonnées bancaires.

5.5. A réception du formulaire d'inscription, une notification d'acceptation ou de refus est adressé à l'Acheteur par SUPLI. SUPLI se réserve le droit de valider ou refuser toute demande d'inscription, sans avoir à apporter de justification. Une fois que l'Acheteur a été officiellement inscrit par SUPLI, il peut procéder à l'acquisition de Produits sur la Plateforme. Durant les 60 (soixante) jours calendaires suivants sa première Commande sur la Plateforme, l'Acheteur est soumis à une période d'essai : il est considéré comme « Acheteur en approbation ». Les critères d'approbation de l'Acheteur consistent dans le respect de l'ensemble de ses obligations au titre des CGU et particulièrement de la régularité de ses règlements et de son bon comportement dans les relations commerciales avec les Fournisseurs. Dans l'hypothèse où durant cette période, l'Acheteur ne respecterait pas l'une quelconque de ses obligations prévues dans les présentes CGU, SUPLI pourra procéder sans préavis à la clôture du Compte de l'Acheteur. L'Acheteur sera informé de la clôture de son compte par email et pourra faire une nouvelle demande uniquement dans les conditions prévues au présent article.

5.6. Des identifiants provisoires sont communiqués à l'Acheteur à compter de la validation de son inscription et de la création de son Compte. L'Acheteur est invité à modifier ses identifiants par ceux de son choix lors de la première connexion à son Compte. Il s'engage à conserver et à garantir le maintien de la confidentialité de ce mot de passe et informera, le cas échéant, SUPLI de toute utilisation frauduleuse par un tiers dont il aurait eu connaissance. Il reconnaît, à ce titre, le droit pour SUPLI de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas et reconnaît, par ailleurs, être seul responsable de l'utilisation de son mot de passe par des tiers ou des actions faites par ces tiers pour son compte qu'elles soient frauduleuses ou non. Il s'interdit en outre de renseigner un nom de société qui pourrait créer un risque de confusion avec SUPLI. Dans cette hypothèse, SUPLI pourra suspendre le Compte de l'Acheteur le temps que ce dernier fasse les modifications nécessaires.

5.7. Tout accès aux Services effectué grâce aux identifiants de l'Acheteur sera présumé être effectué par lui-même dans la mesure où SUPLI n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès à la Plateforme.

L'Acheteur s'interdit de céder son Compte à un tiers sans autorisation expresse, écrite et préalable de SUPLI.

Article 6. DESCRIPTION DES SERVICES

6.1. L'Acheteur a accès à/au :

- **l'Annuaire Fournisseurs** comprenant la liste des Fournisseurs ayant souscrit un abonnement à la Plateforme avec lesquels l'Acheteur a la faculté de rentrer en contact s'il souhaite passer commande de nouveaux Produits en adressant une demande de contact au Fournisseur en question que ce dernier a la faculté d'accepter ou de refuser.
- **Catalogue Produits de chaque Fournisseur** avec lequel l'Acheteur est en contact ou auprès duquel il a déjà passé commande sur lequel l'Acheteur peut consulter les informations relatives à la description, au prix, à la disponibilité et aux conditions de livraison de(s) Produit(s) qu'il souhaite commander et à partir duquel il peut sélectionner le(s) Produit(s) qu'il souhaite commander sur la Plateforme.
- **l'Outil de passation des Commandes de Produits** à partir duquel l'Acheteur peut procéder à la Commande des Produits sélectionnés au moyen du bouton « Ajouter au panier », moduler la quantité de Produits voulue au moyen des boutons « + » et « - », valider sa Commande en cliquant sur le bouton « Envoyer toutes les commandes » et sélectionne enfin la date et le créneau de livraison souhaités parmi ceux proposés.
- **l'Assistance technique.** SUPLI met à la disposition de l'Acheteur une assistance en ligne sur la Plateforme (bonjour@supli.fr) ainsi qu'une hotline du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (06 20 55 71 07) Cette assistance en ligne est destinée à analyser les problèmes que pourrait rencontrer l'Acheteur dans l'utilisation des Services ainsi que de signaler toute transaction qui se serait mal passée.

6.2. Gratuité de l'utilisation de la Plateforme et des Services. L'utilisation de la Plateforme et des Services est gratuite pour l'Acheteur. Toutefois, l'ensemble des frais d'accès à Internet et de communication et transmission nécessaires pour utiliser les Services restent à la charge de l'Acheteur.

Article 7. OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR

7.1. Capacité juridique. L'Acheteur s'engage à avoir la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des Conditions Générales d'Utilisation. Il s'engage et garantit également avoir la pleine capacité juridique pour conclure des contrats de vente avec les Fournisseurs.

7.2. Respect des lois, réglementation en vigueur. L'Acheteur s'engage et garantit respecter les lois et réglementations en vigueur afférentes à son accès et utilisation des Services.

7.3. Accès à la Plateforme et aux Services. L'Acheteur s'engage à avoir une utilisation exclusivement personnelle de la Plateforme et des Services et à ne permettre à aucun tiers non habilité d'utiliser les Services à sa place ou pour son compte sauf à en supporter l'entière responsabilité et à se porter garant contre toute mauvaise utilisation, utilisation non conforme ou illicite, que toute autre personne utilisatrice de la Plateforme pourrait faire, et notamment contre les atteintes aux lois et règlements en vigueur.

7.4. Utilisation des Services. L'Acheteur s'engage à utiliser les Services conformément aux Conditions Générales d'Utilisation. Il s'engage, en particulier, à respecter les étapes, conditions et modalités d'utilisation des Services et, plus particulièrement, ce qui est décrit aux Articles 5 et 6 des présentes. Il s'engage, encore, à renseigner des informations exactes et complètes et plus particulièrement, à communiquer des informations exactes et complètes concernant son adresse de livraison et, le cas échéant, à mettre à jour ses informations. L'Acheteur reconnaît qu'en cas de mauvaise utilisation des Services impactant le Fournisseur, ce dernier pourra bloquer l'accès de l'Acheteur à ce Fournisseur. SUPLI se réserve également la possibilité de suspendre le compte de l'Acheteur en cas de mauvaise utilisation par celui-ci des Services.

7.5. Commandes. L'Acheteur s'engage vis-à-vis des Fournisseurs à adopter une communication courtoise et respectueuse dans ses échanges avec les Fournisseurs sur la Plateforme et à répondre à toute question ou réclamation d'un Fournisseur sur la Plateforme dans un délai raisonnable suivant sa réception.

Article 8. RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE SUPLI

8.1. Catalogue Produits. L'intervention de SUPLI est limitée à la seule fourniture de la Plateforme et des Services et sa responsabilité ne saurait être engagée sur le Contenu du Catalogue Produits ou la conformité du Produit à la description faite par le Fournisseur dans son Catalogue Produits pour lesquels SUPLI décline toute responsabilité et n'assume aucune garantie, en particulier que les informations relatives aux Produits seront exactes ou exhaustives.

Plus particulièrement, les informations relatives à la véracité, l'exactitude, l'exhaustivité, la description, la méthode de production, le numéro de lot et la provenance du Produit relèvent de la responsabilité du Fournisseur. SUPLI ne garantit pas que les informations relatives aux Produits ou aux Fournisseurs notamment les descriptions des Produits ou des Fournisseurs seront exactes et/ou exhaustives que ce soit en termes de taille ou de qualité/fraicheur. L'Acheteur reconnaît avoir une parfaite connaissance des usages, y compris en différents lieux d'achat, concernant la classification fraîcheur correspondant aux Produits qu'il a commandés.

Le Fournisseur est seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à l'Acheteur et à tout autre tiers du fait des Contenus qu'il met en ligne sur la Plateforme. Dès lors, l'Acheteur renonce à engager la responsabilité de SUPLI en cas d'action ou de litige portant sur les Contenus fournis par le Fournisseur sur la Plateforme.

8.2. Contrats conclus entre l'Acheteur et le Fournisseur. SUPLI fournit à l'Acheteur et au Fournisseur une solution informatique et n'est en aucun cas Acheteur/Fournisseur/intermédiaire/revendeur, ni partie au contrat de vente conclu entre l'Acheteur et le Fournisseur, ni revendeur, courtier, agent ou mandataire de l'Acheteur ou du Fournisseur. En conséquence, SUPLI ne pourra pas être tenue pour responsable du fait de la non-exécution et/ou de la mauvaise exécution des contrats de vente conclus entre l'Acheteur et le Fournisseur.

SUPLI ne garantit pas la bonne exécution de ses obligations et le bon respect de ses garanties par le Fournisseur à l'égard de l'Acheteur. SUPLI ne garantit pas non plus notamment que les Produits seront exempts de tout défaut de conformité, de vice apparent et/ou de vice caché. SUPLI n'est jamais partie à la négociation et/ou à l'exécution des contrats conclus entre un Fournisseur et un Acheteur sur la

Plateforme et ne saurait par ailleurs être responsable du règlement des Commandes qui sont directement effectuées par l'Acheteur auprès du Fournisseur.

De la même façon que pour les Contenus, le Fournisseur est donc seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à l'Acheteur et à tout autre tiers du fait des Produits qu'il y propose et des ventes qu'il y conclut. Dès lors, l'Acheteur renonce à engager la responsabilité de SUPLI en cas d'action ou de litige portant sur les Produits ou leur vente.

8.3. Conflits entre Acheteurs et Vendeurs. SUPLI décline toute responsabilité en cas de litiges entre l'Acheteur et le Fournisseur et notamment, en cas non-respect de leurs obligations, d'acte contraires à la loi, illicites ou contraires aux bonnes mœurs.

8.4. A ce titre, l'Acheteur devra faire son affaire personnelle de toute réclamation, prétention et/ou action relative à la non-exécution et/ou à la mauvaise exécution en relation avec la Commande conclue avec un Fournisseur.

Toutefois, SUPLI peut proposer une solution amiable en cas de litige porté à sa connaissance par l'Acheteur et/ou le Fournisseur.

8.5. Comportements frauduleux ou illicites ou inappropriés Fournisseurs. En cas de notification de comportements frauduleux, illicites ou inappropriés qui pourraient leur causer un préjudice, SUPLI se réserve le droit d'imposer, à tout ou partie des Acheteurs, des limites d'achat pouvant porter sur leur quantité et/ou leur montant et/ou sur leur fréquence. La responsabilité de SUPLI ne pourra dès lors être recherchée dans le cas où elle empêcherait la réalisation d'une Commande sur la Plateforme pour les raisons exposées ci-avant.

8.6. Accès et fonctionnement des Services et de la Plateforme. SUPLI s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens à l'exclusion de toute obligation de résultat. SUPLI fera ses meilleurs efforts aux fins de maintenir accessible aux Acheteurs la Plateforme 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sauf Cas de Force Majeure ou du fait des Acheteurs.

En cas de nécessité, SUPLI se réserve la possibilité de limiter ou de suspendre l'accès à la Plateforme, pour procéder à toute opération de maintenance et/ou d'amélioration. Dans cette hypothèse, SUPLI s'engage à informer l'Acheteur au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par tous moyens utiles et notamment par message informatif général sur la page d'accueil de la Plateforme de ses opérations de maintenance et/ou d'amélioration. SUPLI fera ses meilleurs efforts afin que ces opérations de maintenance et/ou d'amélioration n'excèdent pas huit (8) heures et s'effectuent en dehors des heures ouvrées, soit du lundi au vendredi de 8h à 18h, heure de Paris, France.

SUPLI fait, par ailleurs, ses meilleurs efforts aux fins d'assurer la préservation de la sécurité de la Plateforme. Toutefois, la Plateforme peut ponctuellement présenter des erreurs et/ou des bogues susceptibles d'entraîner des dysfonctionnements des Services pour lesquels SUPLI ne peut en aucun cas être responsable en raison des précautions utiles mises en place.

SUPLI ne pourra pas non plus être tenue pour responsable des interruptions dans l'accès ou le fonctionnement de ses Services et notamment de la Plateforme Acheteurs, qui ne résulteraient pas de son fait, mais du fait de l'Acheteur, de circonstances extérieures imprévisibles et insurmontables, ou de Cas de Force Majeure.

En tout état de cause, SUPLI ne pourra être tenue pour responsable que des dommages directs prévisibles et avérés subis au titre de l'utilisation de ses Services. SUPLI ne pourra être tenue pour responsable des dommages indirects, perte commerciales, pertes de revenus, pertes de profits, pertes de bénéfices, pertes de contrats, pertes de clientèles, perte de chance, manque à gagner, pertes de données, atteinte aux données, atteinte à l'image ou à la réputation ou préjudice moral.

Article 9. NATURE DES RELATIONS CONTRACTUELLES

Les Conditions Générales d'Utilisation ne sauraient s'analyser comme créant entre les Parties une relation de salariat, ni un contrat d'agent commercial, ni un mandat ou mandat d'intérêt commun, toute relation de cette nature étant expressément exclue par les Parties, comme condition essentielle sans laquelle les Parties n'auraient pas accepté d'entrer en relation contractuelle.

En conséquence, les Parties sont des parties libres et indépendantes dans l'exercice de leurs activités respectives. En particulier, SUPLI exerce son activité en tant que professionnel libre et indépendant et n'a pas le pouvoir de traiter et/ou négocier et/ou conclure des contrats au nom et pour le compte des Acheteurs avec des Fournisseurs et, plus généralement, d'agir au nom et/ou pour le compte des Fournisseurs, sauf accord contraire des Parties.

Article 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1. Plateforme. La Plateforme et chacun des éléments qui la compose, qu'ils soient visuels ou sonores en ce compris les marques, dénominations, logos, textes, visuels, images, photographies, musiques, vidéos, dessins, modèles, logiciels, bases de données etc. présents, publiés ou rendus disponibles par l'intermédiaire de la Plateforme sont et demeure la propriété exclusive de SUPLI.

Le développement de la Plateforme a impliqué des investissements importants et un travail commun des équipes de SUPLI, pour cette raison et sauf stipulation expresse contraire, SUPLI ne concède à l'Acheteur aucun autre droit que celui d'utiliser la Plateforme pour son usage strictement personnel.

Toute reproduction, représentation totale ou partielle, extraction, utilisation, réutilisation et/ou exploitation de tout ou partie de la Plateforme et/ou des éléments qui la composent, par quelque procédé que ce soit et quel qu'en soit le support, sans l'autorisation expresse et préalable de SUPLI est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'ensemble de ces éléments est mis à la disposition de l'Acheteur qui s'engage à les respecter, à ne pas les modifier, ni les extraire, ou en faire un usage prohibé par la loi et les réglementations en vigueur.

10.2. Licence d'utilisation de la Plateforme. SUPLI concède à l'Acheteur pour tout le monde entier et pour la durée de l'utilisation des Services, une licence non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de la Plateforme, dans sa version existante à la date des présentes et dans toutes éventuelles versions à venir (la « Licence »).

La Licence est consentie aux seules fins d'utilisation de la Plateforme et des Services par l'Acheteur.

L'Acheteur s'interdit de reproduire, arranger, adapter tout ou partie de la Plateforme ; procéder à toute forme d'exploitation commerciale de la Plateforme auprès de tiers ; céder, fournir, prêter la Plateforme, en concéder des sous-licences ou autres droits d'usage ou, de manière plus générale, de communiquer à

un tiers ou à une société affiliée non autorisée tout ou partie de la Plateforme ; procéder à la télétransmission de la Plateforme, à sa mise en réseau, notamment sur internet, ou à sa diffusion sous toute autre forme, sans autorisation écrite et préalable de SUPLI, créer toute œuvre dérivée de tout ou partie de la Plateforme.

Article 11. DURÉE, TERME ET RÉSILIATION

11.1. Durée. Les Conditions Générales d'Utilisation sont applicables à compter de leur acceptation par l'Acheteur et jusqu'à leur résiliation par l'Acheteur et/ou SUPLI.

11.2. Résiliation à l'initiative de SUPLI. SUPLI se réserve le droit de suspendre ou résilier de plein droit ses relations contractuelles avec l'Acheteur et, par voie de conséquence, d'exclure et/ou de suspendre un Acheteur de l'accès à ses Services et/ou de supprimer et/ou de suspendre un élément, contenu ou information mis à disposition par l'intermédiaire de ses Services par un Acheteur à tout moment, sans préavis et sans avis, sans recours aux juridictions et par simple notification par courrier électronique à l'adresse électronique fournie par l'Acheteur en cas de manquement de l'Acheteur à l'une des obligations stipulées aux présentes et, en particulier, de violation substantielle des Conditions Générales d'Utilisation et, notamment mais non-exclusivement de l'Article 5 en ce qui concerne ses obligations de respecter les étapes, conditions et modalités d'accès aux Services et l'Article 7 en ce qui concerne ses obligations et garanties.

11.3. Résiliation à l'initiative de l'Acheteur. L'Acheteur pourra sans préavis et sans motif particulier pour des raisons de convenance clôturer à tout moment et sans motif son Compte par voie de courrier recommandé adressé à SUPLI et étant précisé que la clôture du Compte ne sera effective que dans un délai de trente (30) jours suivant réception du courrier recommandé.

11.4. Autres causes. La cessation d'activité sous quelque forme que ce soit ou l'absence de Commandes réalisée par l'Acheteur pendant une période de trois ans, clôturera automatiquement son Compte à compter de sa connaissance par SUPLI ou le Fournisseur.

11.5. Effets. La clôture du Compte, pour quelque cause que ce soit, emporte pour l'Acheteur les effets suivants : (i) la suppression de toutes les informations de l'Acheteur hormis les informations relatives à ses coordonnées et son adresse électronique sauf dispositions légales contraires. Il appartiendra ainsi à l'Acheteur de collecter préalablement à la clôture de son Compte l'ensemble des données qu'il souhaite récupérer sur la Plateforme ; (ii) la suppression de ses accès et de son profil de la Plateforme ; (iii) l'obligation d'honorer les paiements dus aux Fournisseurs à la date d'effet de la résiliation et l'obligation d'assurer son obligation de bonne gestion des éventuels litiges jusqu'à parfaite résolution.

11.6. Réinscription. Tout Acheteur dont le Compte aura été clôturé pour non-respect des CGU ne pourra soumettre une nouvelle demande d'ouverture de compte qu'après un délai de 3 mois suivant la date de clôture du compte. SUPLI se réserve le droit d'accepter ou refuser toute nouvelle demande, sans obligation de justifier et/ou préciser un motif de refus.

Article 12. DONNÉES PERSONNELLES

12.1. Les données à caractère personnel des Acheteurs (ci-après les "Données Personnelles des Acheteurs") sont susceptibles d'être collectées lors de l'utilisation des Services et de la Plateforme.

12.2. La collecte et le traitement des Données Personnelles des Acheteurs est effectuée conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 puis par la loi du 20 juin 2018 (ci-après la "LIL") suivant le Règlement européen du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 Mai 2018 (ci-après le "RGPD").

12.3. Les Données Personnelles des Acheteurs susceptibles d'être collectées comprennent notamment toutes données permettant leur identification, nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, numéros de téléphone, données relatives aux transactions et au suivi des transactions effectuées par l'intermédiaire de SUPLI, ainsi que toutes autres données communiquées par eux.

12.4. Les Données Personnelles des Acheteurs sont collectées et traitées pour les finalités et sur les fondements juridiques suivants : La gestion de l'accès à la Plateforme et l'utilisation des Services de SUPLI, l'envoi d'une newsletter, basée sur la nécessité d'exécuter les Conditions Générales d'Utilisation et sur l'intérêt légitime de SUPLI.

12.5. Les Acheteurs seront informés du caractère obligatoire ou facultatif de la communication de leurs Données Personnelles ainsi que des conséquences éventuelles d'un défaut de communication de celles-ci, lors de la collecte de celles-ci.

12.6. Les Données Personnelles des Acheteurs sont conservées pendant toute la durée d'application des Conditions Générales d'Utilisation. Elles sont archivées, pendant une durée de 5 ans suivant la résiliation de celles-ci, aux fins de préserver la preuve des droits et du contrat de SUPLI en cas de litige. Elles sont ensuite supprimées.

12.7. Les destinataires des Données Personnelles des Acheteurs sont tous personnels de la société SUPLI SAS, les services chargés du contrôle (notamment les commissaires aux comptes) et les Intermédiaires et, le cas échéant, les partenaires privés, les organismes publics, les auxiliaires de justice, les officiers ministériels et les organismes chargés des recouvrements de créances.

12.8. Le responsable de la collecte des Données Personnelles des Acheteurs est la société SUPLI France SAS, société par actions simplifiée au capital social de 2.999,19 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 82808343600018 et dont le siège social est situé au 33 rue Truffaut – 75017 Paris.

12.9. L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de suppression et, le cas échéant, d'un droit à la portabilité de leurs Données Personnelles, qu'ils peuvent exercer : en adressant un courrier électronique à :

- bonjour@SUPLI.fr.
- en adressant un courrier postal à SUPLI France - 33 rue Truffaut – 75017 PARIS - FRANCE.

Ils disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente qui, en France, est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la "CNIL").

Article 13. LIENS EXTERNES

La Plateforme peut contenir des liens vers d'autres sites internet susceptibles d'intéresser l'Acheteur. La responsabilité de SUPLI ne saurait être recherchée ni engagée quant au contenu de l'un de ces sites tiers, auquel l'Acheteur aurait eu accès au moyen de ces liens.

En outre, SUPLI ne dispose d'aucun moyen de contrôle du contenu de ces sites tiers qui demeurent totalement indépendants de la Plateforme. De surcroît, l'existence d'un lien entre la Plateforme et un site tiers ne signifie en aucun cas que SUPLI approuve à quelque titre que ce soit le contenu de ce site et *a fortiori* l'usage qui pourrait en être fait.

Toute utilisation ou insertion d'un lien vers la Plateforme devra par ailleurs être préalablement autorisée par SUPLI qui pourra être contacté par le biais de l'adresse : bonjour@SUPLI.fr.

Article 14. DISPOSITIONS DIVERSES

14.1. Convention de preuve. Les Parties reconnaissent dans le cadre de leur relation que les courriers électroniques, SMS échangés entre eux ou encore les notifications effectuées par SUPLI sur la Plateforme Acheteurs feront foi entre les Parties jusqu'à preuve du contraire.

14.2. Autonomie des dispositions. Dans l'hypothèse où l'une des stipulations quelconques des présentes deviendrait nulle, impropre à produire les effets en considération desquels elle y a été insérée, inapplicable, inopposable, non-valide ou illégale, les autres stipulations des présentes ne s'en trouveront pas affectées et les Parties ne seront pas déchargées de leurs obligations s'agissant de l'exécution des présentes. Dans cette hypothèse, SUPLI substituera dès que possible une stipulation valide et satisfaisante pour les Parties en lieu et à la place de la stipulation dont la validité est affectée.

14.3. Notifications. SUPLI fait élection de domicile à l'adresse suivante : 33 rue Truffaut, 75017 Paris et l'Acheteur à l'adresse renseignée lors de la création de son Compte.

Article 15. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

15.1. Loi applicable. Les présentes sont régies par le droit français.

15.2. Juridiction. En cas de litige, SUPLI encourage à prendre dans un premier temps contact avec ses équipes afin de trouver une solution amiable. SUPLI examinera les demandes raisonnables de résolution de litige au moyen de procédures alternatives. Dans l'hypothèse où le litige ne serait pas réglé dans les soixante (60) jours qui suivent une demande de règlement amiable, il sera porté devant les juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Paris.